

challenge
SEAC

Sud-Est **Auto-Cross**

FÉDÉRATION FRANÇAISE
FFSAI
DU SPORT AUTOMOBILE

Trophée **BF Goodrich**

Article 1 Le TROPHEE

1. Définition

Un accord a été passé avec la société BF GOODRICH concernant les pneumatiques d'AUTOCROSS. Ce contrat a pour but de faire bénéficier aux pilotes inscrits de tarifs préférentiels sur l'achat de pneumatiques pour les saisons 2010, 2011 et 2012.

En fin de saison 2010, BF GOODRICH reversera une dotation à la FFSA qui sera redistribuée aux différents Challenges et Championnats.

Cette dotation comprendra un montant fixe de 10 000€ et un supplément de 25€ par pneu au-delà de 500 pièces vendues. 15% de cette somme sera reversée au Challenge SEAC.

Article 2 OBLIGATIONS

2. Inscription

La cotisation annuelle 2010 est de 25€ par pilote. Cette inscription leur permettra de bénéficier des avantages proposés par BF GOODRICH ainsi que de la remise des prix de fin d'année, qui aura lieu en même temps que la remise des prix du Challenge SEAC.

Article 3 MODE DE REPARTITION DES PRIMES

3. Remise Des Prix

L'intégralité des cotisations pilotes ainsi que la dotation fixe de 1500€ versée par la société BF GOODRICH seront redistribuées aux pilotes inscrits sous forme de classements et de tirages au sort dans les 4 catégories d'Auto cross.

Le classement sera fait en parallèle avec le classement du Challenge SEAC et le tirage au sort aura lieu lors de la remise des prix du Challenge.

Seules les personnes inscrites au trophée BF GOODRICH et présentes à la remise des prix du Challenge SEAC pourront être primées à ce trophée.

En cas d'absence, celle ci devra être justifiée par écrit auprès du Président avant le 01 novembre 2010.

3.1 Classement

Dans le classement du challenge SEAC les 3 premiers pilotes inscrits au challenge BF GOODRICH seront primés d'office.

Article 4	MONTANT DES PRIMES
-----------	--------------------

4.1 Primes par division

Chaque pilote récompensé recevra un pourcentage de la somme alloué par BF GOODRICH ajouté au montant des cotisations.

4.1.1 DIII et DII 2 Litres

Seront primés 6 PILOTES par catégorie

Les 3 premiers pilotes du classement recevront

7,50% pour le 1^{er}.
5,50% pour le 2^{ème}
4,50% pour le 3^{ème}

Les 3 autres pilotes restant seront tirés au sort et chacun d'eux recevra **3,75%**.

4.1.2 DIII et DII Libres

Seront primés 4 PILOTES par catégorie

Les 3 premiers pilotes du classement recevront

7,50% pour le 1^{er}.
5,50% pour le 2^{ème}
4,50% pour le 3^{ème}

Le 4^{ème} pilote sera tiré au sort recevra **3,75%**.

Article 5	INFORMATION
-----------	-------------

5. Modification des prix

En cas d'inscription au trophée BF GOODRICH après le 31 mai 2010, le montant des prix distribué se fera au prorata des épreuves restantes. Ceci n'étant pas appliqué aux pilotes qui seront tiré au sort.

Pour l'association Sud Est Auto Cross

Jean-Noël DURIF – Président.

